

À PROPOS

La Commission de la santé mentale du Canada poursuit ses objectifs en mettant à exécution cinq grandes initiatives :

Une stratégie en matière de santé mentale pour le Canada

Changer les mentalités : une campagne anti-stigmatisation

Chez soi : un projet pilote de recherche sur l'itinérance

Un centre d'échange de connaissances

Partenaires pour la santé mentale : un mouvement social

Huit comités consultatifs prodiguent des conseils à l'intention de la Commission sur des thèmes importants en santé mentale :

Les aidants membres de la famille

Les enfants et les jeunes

La science

Les Premières nations, les Inuits et les Métis

Les systèmes de prestation de services

La santé mentale et la loi

Les aînés

La santé mentale en milieu de travail

www.commissionsantementale.ca

La production de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada

Une nouvelle présidente à la barre de la Commission

Le 1^{er} avril 2010, madame Louise Bradley est devenue la présidente-directrice générale de la Commission de la santé mentale du Canada.

Louise a consacré toute sa carrière à la promotion de la santé mentale soit à titre d'infirmière, de thérapeute, de chercheuse, d'enseignante et d'administratrice. Elle a d'abord collaboré au travail de la Commission à titre de membre du Comité consultatif sur les systèmes de prestation de services avant d'exercer, de février 2009 à avril 2010, les fonctions de directrice de l'exploitation.

Louise décrit comment elle entrevoit l'avenir de la Commission et ses initiatives. Parmi ses grandes priorités figurent la viabilité de la Commission ainsi que l'établissement de liens avec des partenaires clés de partout au pays qui partageront avec elle cette vision.



[Cliquez pour en savoir plus](#)



Louise Bradley, présidente-directrice générale de la Commission de la santé mentale du Canada

Chez Soi recrute des personnes itinérantes

Chez Soi, le projet de recherche sur la santé mentale et l'itinérance de la Commission, se trouve aujourd'hui à une étape passionnante alors que l'on procède, dans cinq villes du pays, au recrutement de nombreuses personnes itinérantes. En plus de recevoir un endroit où loger, celles-ci ont droit à des services de soutien personnalisés tant sur le plan physique que mental qui favorisent leur transition. Elles profitent ainsi de soins médicaux et peuvent participer à des activités telles que des ateliers d'art et des sorties dans la communauté.

Le nombre de participants augmente sans cesse. À ce jour, dans les cinq villes où se déroule la recherche, 150 personnes au total ont emménagé dans leur nouveau logis. Les membres de l'équipe du projet et les prestataires de services reçoivent des commentaires tels que « J'ai l'impression de tourner la page » et « C'est un moment extraordinaire ». Les participants se déclarent également heureux de s'installer chez eux et de meubler leur nouveau foyer.

La phase de recrutement devrait se poursuivre jusqu'en mars 2011. À cette date, plus de 1 300 personnes auront obtenu un endroit où se loger.



At Home | Chez Soi

Le projet Chez Soi consiste en des travaux de recherche adaptés aux réalités de

cinq villes canadiennes : Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver. Son objectif est de cerner les meilleurs moyens d'aider les personnes itinérantes vivant avec une maladie mentale. Les chercheurs s'appuient sur le modèle de la priorité au logement, lequel consiste à loger les personnes itinérantes puis à les aider à résoudre d'autres problèmes personnels.

Pour en savoir plus au sujet du projet et des activités se déroulant dans chaque ville participante, consultez notre site Web à l'adresse suivante :



[Cliquez pour en savoir plus](#)

Le milieu judiciaire s'informe au sujet de la maladie mentale

À l'heure actuelle, traiter avec des personnes atteintes d'une maladie mentale devant composer avec le régime de justice pénale est l'une des principales préoccupations des intervenants du système judiciaire. L'équipe du projet *Changer les mentalités* de la Commission de la santé mentale du Canada et l'association de justice pénale de l'Alberta ont organisé à cette fin des ateliers d'une journée visant à sensibiliser les policiers, les travailleurs sociaux et les agents de probation sur la lutte contre la stigmatisation à Calgary et à Edmonton.

L'événement, intitulé *Mental Health on the Frontlines of Justice* (la santé mentale aux premières lignes de la justice), a fait clairement ressortir le vif désir manifesté par les intervenants du système judiciaire de voir s'améliorer leurs rapports avec les personnes vivant avec une maladie mentale.

Rick Hanson, chef de la police de Calgary, a insisté sur le fait qu'il fallait prévoir un soutien approprié lorsque les personnes vivant avec une maladie mentale entrent en relation avec la police afin d'aider à prévenir leur incarcération. Il a également abordé la question de la stigmatisation et de la discrimination et a souligné que toute personne qui prétend ne jamais courir le risque d'être atteinte d'une maladie mentale fait erreur.



Le chef de la police de Calgary, Rick Hanson, prononçant une allocution lors de la conférence sur la justice



David Granirer, conseiller en santé mentale, thérapeute, auteur

Allan Lefever, juge en chef adjoint de la cour provinciale de l'Alberta, a prononcé l'allocution d'ouverture à Edmonton. Il a parlé des améliorations qu'a apportées le nouveau tribunal de la santé mentale en Alberta sur le traitement des personnes vivant avec une maladie mentale dans le système judiciaire.

Dr. Patrick Baillie, psychologue judiciaire et membre du comité consultatif sur la santé mentale et la loi de la CSMC, a fait remarquer que la stigmatisation était un obstacle majeur au traitement en précisant qu'elle procède d'un manque d'information. Il a ensuite présenté quelques statistiques de nature à susciter la réflexion, indiquant notamment que « la probabilité d'être frappé par la foudre est trois fois plus élevée que celle d'être tué par une personne dans un état psychotique ».

M. David Granirer, du projet *Stand up for Mental Health*, a fait rire l'auditoire avec un numéro humoristique visant à sensibiliser sur la stigmatisation associée à la maladie mentale.

Le public a également pu entendre le témoignage personnel de certains membres de la Société albertaine de la schizophrénie. Ils ont fait part de leur expérience avec le système de justice pénale et ont appelé à davantage de compassion et de compréhension dans les rapports avec les personnes vivant avec une maladie mentale.

Avant et après les présentations, les participants ont répondu à des questionnaires qui serviront à déterminer dans quelle mesure les ateliers ont permis de faire évoluer les attitudes et de « changer les mentalités ».

La Commission prend en charge le programme Premiers soins en santé mentale



La Commission a officiellement pris en charge le programme Premiers soins en santé mentale le 1^{er} avril 2010.

Premiers soins en santé mentale est un programme pancanadien qui offre des services de formation sur la santé mentale et qui aide à acquérir les compétences et le savoir nécessaires pour composer avec un problème de santé mentale potentiel ou émergent chez les intéressés, leurs proches, leurs amis ou leurs collègues. Ce programme fait référence à l'aide offerte à une personne aux prises avec un problème de santé mentale ou en situation de crise. Les premiers soins en santé mentale sont administrés jusqu'à ce que la victime reçoive un traitement approprié ou se soit calmée, comme le ferait un secouriste aidant une personne blessée.

Premiers soins en santé mentale Canada est un programme offert depuis près de quatre ans et géré par une équipe d'Edmonton, en Alberta. Grâce à lui, près de 26 000 personnes sont aptes à offrir des premiers soins en santé mentale au Canada et 300 autres ont reçu une formation d'instructeur en premiers soins en santé mentale.

« Notre équipe est enchantée de joindre les rangs de la Commission de la santé mentale du Canada, non seulement en raison de la visibilité nationale que cela procurera au programme, mais aussi parce qu'elle fera ainsi partie d'une organisation qui entreprend des initiatives déterminantes pour la santé mentale et le mieux-être de tous les Canadiens », a affirmé Sandy Allen, directrice du programme.

Les membres de l'équipe mettront également l'accent sur la fourniture de services de formation en français et sur l'élaboration d'un programme de premiers soins en santé mentale à l'intention des Autochtones.

Un nouveau rapport sur la santé mentale et les groupes ethnoculturels

La Commission a publié un rapport traitant des besoins particuliers des communautés ethnoculturelles, des immigrants et des réfugiés en matière de santé mentale dans lequel sont formulées seize recommandations.

« Ces groupes font face à des défis particuliers et sont plus exposés aux facteurs qui peuvent entraîner des troubles mentaux ou une maladie mentale », affirme Steve Lurie, président du Comité consultatif sur les systèmes de prestation de services de la Commission.

Le document, intitulé Améliorer les services en santé mentale pour les immigrants, les réfugiés et les groupes ethnoculturels ou racialisés, recense les facteurs que les décideurs et les prestataires de services devraient prendre en considération pour améliorer les services en santé mentale destinés à ces groupes.

« La migration, la discrimination, les barrières linguistiques et la mauvaise connaissance des services ont un impact sur la santé mentale, souligne Steve Lurie. La méfiance à l'endroit des services, l'absence de compétence culturelle de la part des intervenants, le manque d'interventions ciblées en promotion de la santé ainsi que la stigmatisation sont autant de facteurs qui retardent l'accès au traitement. »



[Cliquez pour visualiser le rapport](#)

Un projet qui aura des répercussions sur la formation des policiers

Un nouveau projet de recherche de la Commission financé par le Comité consultatif sur la santé mentale et la loi étudiera les rapports entre la police et les personnes vivant avec une maladie mentale. Les résultats de l'étude contribueront à la formation et à la sensibilisation des services de police de partout au pays.

La Commission engage la participation des communautés ethnoculturelles



Glenn Thompson, secrétaire du conseil d'administration de la Commission (troisième à partir de la gauche) rencontrant des membres de la communauté chinoise à Markham, en Ontario, à l'occasion d'une conférence de presse organisée dans le cadre de la campagne Living Alive pour la santé mentale et le mieux-être menée par ACROSS u-Hub qui s'adresse aux jeunes de ce groupe ethnoculturel.

Les droits de la personne sous la loupe

Le Comité consultatif sur la santé mentale et la loi a amorcé des travaux novateurs sur la santé mentale et les droits de la personne. Ses recherches dans ce domaine seront effectuées en partenariat avec l'Association canadienne pour la santé mentale (section de Winnipeg) et le Centre juridique de l'intérêt public de l'Aide juridique du Manitoba.

Le projet prévoit notamment l'élaboration d'un instrument destiné à mesurer à quel point les droits de la personne sont pris en compte dans les textes législatifs, les politiques et les normes de service en lien avec les personnes vivant avec une maladie mentale.

L'instrument sera mis à l'essai en Colombie-Britannique, au Manitoba et en

Nouvelle-Écosse et servira à élaborer des recommandations en vue d'améliorer et de protéger les droits de la personne et l'inclusion sociale des Canadiens vivant avec une maladie mentale. L'équipe du projet est à la recherche de clients désireux de contribuer à l'élaboration de cet instrument et de formuler des conseils pour d'autres volets du projet. Ces personnes doivent résider dans l'une des trois provinces visées par le projet, au Québec ou dans le Nord du Canada.

Pour en savoir plus au sujet du projet et pour vous joindre au groupe consultatif, consultez notre site Web à l'adresse suivante :



[Cliquez pour en savoir plus](#)

L'étude est réalisée sous la direction des Services de santé mentale et de toxicomanie de la Colombie-Britannique, en partenariat avec l'université Simon Fraser, l'université de la Colombie-Britannique et l'Association canadienne pour la santé mentale (section de la Colombie-Britannique).

« Il s'agit de la première étude du genre au Canada, souligne Dorothy Cotton, psychologue et membre du Comité consultatif sur la santé mentale et la loi. Des ressources importantes

seront allouées pour favoriser une meilleure compréhension de la maladie mentale par les forces policières et déterminer comment on peut améliorer les relations entre la police et les personnes vivant avec une maladie mentale. »



[Cliquez pour en savoir plus](#)

La Commission partenaire d'une Fondation en Inde

La fondation Cyrus et Priya Vandrevala, située en Inde, est devenue partenaire du savoir de la Commission de la santé mentale du Canada dans le développement de leur projet Santé Mentale en Inde. En octobre 2009, la fondation a mis sur pied un service d'écoute téléphonique en santé mentale accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Au départ, ce service était offert à Mumbai et dans



sa périphérie. Au début de 2010, il est devenu la ligne officielle en santé mentale de la corporation municipale du grand Mumbai. La fondation projette d'étendre ce service à travers toute l'Inde.

Voici ce qu'a déclaré Priya Hiranandani-Vandrevala, co-fondatrice de la fondation Vandrevala, à cette occasion :

« Ce partenariat international représente un pas de géant pour la fondation. Notre objectif est de sensibiliser la population indienne aux problèmes de santé mentale en général et d'être le catalyseur de l'amélioration des traitements et des soins pour les gens atteints de maladie mentale. Cela dit, le domaine de la santé mentale est complexe et nous

n'y arriverons pas seuls. Nous pouvons apprendre du vaste corpus d'expérience et de connaissances déjà acquises dans le monde et les adapter à notre contexte. »

Louise Bradley, présidente et chef de la direction de la Commission, a ajouté :

« Aujourd'hui, la Commission a réalisé des percées importantes grâce à ses programmes et nous partageons maintenant les connaissances acquises avec d'autres pays. Cela est la preuve que le dialogue international profite à tous. Nous sommes ravis de coopérer avec la fondation Vandrevala au développement des initiatives en santé mentale en Inde. »

Les Canadiens invités à participer à l'élaboration de la Stratégie en matière de santé mentale

La Commission a fait un pas de plus vers la concrétisation de la toute première stratégie en matière de santé mentale au Canada. Le document-cadre intitulé *Vers le rétablissement et le bien-être*, publié en novembre 2009, décrit les sept objectifs à atteindre pour qu'une stratégie efficace soit mise en place au Canada. Le coup d'envoi de la seconde phase de cette démarche a été donné avec une première série de tables rondes, laquelle vient d'avoir lieu à Ottawa, pour

établir comment réaliser ces objectifs.

Chacune des cinq tables rondes portait sur un thème particulier, à savoir le rétablissement, la promotion de la santé mentale, la prévention de la maladie mentale, la famille et le soutien ainsi que la santé mentale des aînés. Chacune d'elles réunissait de 25 à 40 participants formant un échantillon d'intervenants représentatifs, y compris des personnes ayant une expérience de la maladie mentale, des proches de personnes vivant avec une maladie mentale, des prestataires de services, des chercheurs et des décideurs.

« Les idées et les points de vue mis de l'avant par les participants permettent de mieux comprendre non seulement les défis et les enjeux à relever

pour chaque domaine thématique, mais aussi les possibilités de changement », affirme Howard Chodos, vice-président de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada.

Lorsque les tables rondes seront terminées, un document sur les options sera élaboré pour chaque domaine thématique. Ce document constituera le point de départ d'une consultation plus large. Par la suite, on procédera à l'établissement des priorités en vue d'élaborer une stratégie globale en matière de santé mentale pour le Canada.

D'autres tables rondes seront organisées durant l'année. Les mises à jour seront affichées dans la section du site Web consacrée à la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada.

La Commission collabore avec les communautés du Nord

Louise Bradley, présidente-directrice générale de la Commission, et Jayne Barker, vice-présidente, politiques et recherche, se sont rendues à Fort MacPherson et à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, afin de discuter des questions de santé mentale intéressant les habitants du Nord. Elles ont rencontré à cette occasion des fournisseurs de soins de santé, des organismes non gouvernementaux et des clients qui ont ainsi pu leur faire part de leurs préoccupations. Cette rencontre a aussi été l'occasion de promouvoir le travail de la Commission. Soulignons que le programme Premiers soins en santé mentale, en cours d'élaboration pour les nations autochtones, a suscité un vif engouement.



Sur la photo : l'équipe de la Commission effectuant une visite dans un centre de soins de santé à Fort MacPherson. De gauche à droite : Arlene Jorgensen, Louise Bradley (présidente de la Commission), Olive Itsi (employée de la Fondation autochtone de guérison), Deborah Tynes, Dana Heide (membre du conseil d'administration de la Commission), Mary Ross (employée de TLoondih's) et Jayne Barker (vice-présidente de la Commission).